



AVIS DE CONSULTATION

MARCHÉ PUBLIC – INFÉRIEUR A 90 000 EUROS HT

I) Renseignements administratifs

Pouvoir adjudicateur : Ville de Marseille

Direction / Service : Direction générale adjointe de l'attractivité et la promotion de Marseille

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Nomenclature interne : 1011.0 Boissons

II) Objet et caractéristiques de la consultation

Numéro de référence : 2020_11004_0074

Intitulé du marché public : Fourniture et livraison de boissons

Type de marché public : Fournitures

Procédure : Marché à procédure adaptée ouvert sans BOAMP - selon les articles suivants : articles L2123-1 et R2123-1-1° du CCP

Forme du marché public : Accord-cadre s'exécutant par l'émission de bon de commande

Description des prestations : Fourniture et livraison de boissons

Lot 1 Boissons sans alcool

L'accord-cadre est conclu avec un montant minimum de 10 000 € HT et maximum de 30 000 € HT

Lot 2 Boissons alcoolisées

L'accord-cadre est conclu avec un montant minimum de 10 000 € HT et maximum de 55 000 € HT

III) Communication du DCE comprenant le cahier des charges

Les candidats sont invités à retirer le DCE sur le portail de la Ville de Marseille à l'adresse suivante : marchespublics.mairie-marseille.fr.

Aucun document de la consultation (DCE) ne sera remis sur support papier.

IV) Critères de sélection

Les critères de sélection sont indiqués dans le règlement de la consultation mis à disposition dans le DCE.

V) Modalités de réponse

Date limite de remise des offres : date indiquée sur le profil d'acheteur de la Ville de Marseille.

Les candidats sont invités à déposer leur réponse par voie électronique en recherchant le numéro de référence de la présente consultation sur le profil acheteur de la Ville de Marseille :

marchespublics.mairie-marseille.fr

**Sauf exceptions prévues au règlement de la consultation,
les réponses sur support papier ne sont pas acceptées**

VI) Demande de renseignements

Vous êtes invité à poser vos questions par le biais de la plateforme de dématérialisation de la Ville de Marseille : marchespublics.mairie-marseille.fr

Renseignez le numéro de référence dans le champ de recherche, accédez à la consultation et utilisez l'onglet « Question » pour effectuer une demande de renseignements.

Vous serez automatiquement informé des réponses qui sont adressées à l'ensemble des candidats ayant retiré un DCE.